

ED 544 : INTER-MED

AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT

Monsieur Flavian MINEL soutiendra sa thèse le **27 novembre 2025 à 14h00** à **Université de Perpignan Via Domitia 52 Av. Paul Alduy, 66100 Perpignan**, salle Y. **Guittou**, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Histoire**.

TITRE DE LA THESE : Structurer l'industrie, stabiliser les flux, gouverner le territoire : l'exemple de l'industrie lainière en Languedoc (1670–1789)

RESUME : Cette thèse propose une relecture des dynamiques d'industrialisation en France sous l'Ancien Régime à partir du cas du Languedoc et de son industrie lainière. Depuis plusieurs décennies, l'historiographie de l'industrialisation française a largement mis en avant les initiatives venues du centre : le volontarisme colbertiste, la législation royale, les manufactures d'État. Cette perspective jacobine a contribué à faire de l'État monarchique l'acteur premier, sinon exclusif, de la modernisation économique. Pourtant, une telle approche tend à invisibiliser la diversité des situations régionales et à sous-estimer le rôle joué par d'autres institutions dans la structuration de l'économie. À rebours de cette vision centrée sur Paris, cette recherche met en lumière le rôle jusqu'ici largement ignoré d'une institution provinciale, les États de Languedoc, dans la mise en place et la consolidation d'un écosystème manufacturier régional. Le choix du Languedoc n'est pas fortuit : province périphérique, mais stratégique, ouverte sur la Méditerranée, elle combine une forte tradition textile, une insertion dans les réseaux du commerce levantin et une culture politique d'autonomie vis-à-vis du pouvoir royal. L'industrie lainière y constitue un laboratoire privilégié pour observer les mécanismes d'adaptation, de coordination et de régulation qui accompagnent les transformations industrielles de l'époque moderne. L'enjeu est de comprendre comment l'industrie lainière languedocienne a pu non seulement se maintenir, mais aussi croître et s'adapter au XVIII^e siècle, dans un environnement marqué par la fragilité des marchés, la concurrence internationale et les reconfigurations politiques. Pour y répondre, l'étude se fonde sur une grille de lecture centrée sur les flux — financiers, matériels, institutionnels, humains — dont elle analyse la circulation, la stabilisation et la gouvernance. Il s'agit de comprendre à la fois comment ces flux se structurent et comment ils sont disputés, appropriés et transformés par les acteurs. Cette perspective conduit à interroger plus finement le rôle des institutions provinciales. Les États de Languedoc ne semblent pas de simples relais de la politique colbertiste : ils élaborent et mettent en œuvre une politique économique régionale, qui combine subventions, contrôle de la qualité, aménagements d'infrastructures et organisation des marchés. C'est dans cette articulation entre action institutionnelle et initiatives privées que se joue une part essentielle des dynamiques industrielles languedociennes. Sur le plan méthodologique, la thèse s'appuie sur un vaste corpus d'archives comptables, administratives et notariales. Les registres des États de Languedoc, les délibérations de leurs commissions spécialisées, les comptes des manufactures et les actes notariés forment un ensemble documentaire riche, qui permet d'observer au plus près les pratiques de financement, les réseaux de crédit, les régulations institutionnelles et les trajectoires d'acteurs. L'approche choisie relève d'une histoire sociale de l'économie, attentive à la fois aux institutions et aux pratiques concrètes, aux négociations et aux conflits, aux stratégies familiales et collectives qui dessinent les contours d'un véritable territoire industriel.

Directeurs de thèse :

Marc CONESA, FRAMESPA- France, Amériques, Espagne-Sociétés, pouvoirs, acteurs - Université de Perpignan Via Domitia
Stephane DURAND , Centre Norbert Elias - Avignon Université

Laboratoire où la thèse a été préparée : FRAMESPA- France, Amériques, Espagne-Sociétés, pouvoirs, acteurs

Le jury sera composé de :

Mme Natacha COQUERY, Professeure émérite, Université Lumière Lyon 2 (**Rapporteur**)
Mme Mary O'SULLIVAN, Professeure, Université de Genève (**Rapporteur**)
M. Marc CONESA, Professeur des universités, Université de Perpignan Via Domitia (**Directeur de thèse**)
M. Stéphane DURAND, Professeur des universités, Avignon Université (**CoDirecteur de these**)
Mme Anne CONCHON, Professeur des universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbone (**Examineur**)
M. Nicolas MARTY, Professeur des universités, Université de Perpignan Via Domitia (**Examineur**)
M. Jean-Michel MINOVEZ, Professeur des universités, Université Toulouse - Jean Jaurès (**Examineur**)